



**CDN ANGERS  
PAYS DE LA LOIRE  
17 RUE DE LA TANNERIE  
CS 30114 - 49101 ANGERS  
CEDEX 02**

## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC LE QUAI - CDN**

### **SÉANCE DU JEUDI 20 JUIN 2024**

Jeudi 20 juin 2024 à 17h, les membres du Conseil d'administration de l'EPCC Le Quai - CDN se sont réunis sous la présidence de M. Nicolas DUFETEL.

Date de Convocation : 11/06/2024 - Secrétaire de séance : Laurence BEDOUE

#### **Étaient présents : 10**

**Représentants de l'État** : Mme Marion JULIEN, personnalité qualifiée

**Représentants de la Ville d'Angers** : M. Nicolas DUFETEL, Président, Adjoint à la culture et au patrimoine, (représentant du Maire) ; Mme Pascale MITONNEAU, Vice-présidente ; Mme Isabelle PRIME, Conseillère municipale ; M. Florian RAPIN, Conseiller municipal ; M. Maxence HENRY, Adjoint ; M. Benoît PILET, Adjoint ; M. Stéphane LEFLOCH, Conseiller municipal suppléant ; Mme Brigitte LIVENAI, personnalité qualifiée.

**Représentant du personnel** : Mme Agnès VALLIER, représentant du personnel titulaire, Le Quai - CDN

**Autres participants** : M. Olivier MARTIN, Directeur Cultures, patrimoines et créations de la Ville d'Angers ; Mme Frédérique HAMEL, Trésorerie Municipale ; Mme Marion COLLÉTER, Directrice adjointe Cndc ; Pour Le Quai CDN : M. Marcial DI FONZO BO, Directeur ; M. Jacques PEIGNÉ, Directeur délégué ; M. Matthias POULIE, Administrateur ; M. Jérôme MARPEAU, directeur technique et Mme Laurence BEDOUE, Secrétaire de séance.

#### **Absents ayant donné pouvoir : 0**

**Autres absents excusés** : M. Philippe CHOPIN, Préfet de Maine-et-Loire ; M. Christopher MILES, directeur DGCA ; Mme Anne GÉRARD, Directrice DRAC ; Christophe FENNETEAU, Chef de service de création artistique, DRAC des Pays de la Loire ; Mme CANIVET, Conseillère théâtre, cirque et arts de la rue DRAC des Pays de la Loire ; M. Alexandre THÉBAULT, Conseil régional des Pays de la Loire ; membres titulaires de la Ville d'Angers ; personnalité qualifiée nommée par la Ville d'Angers (nomination en cours) ; personnalité qualifiée nommée par l'État (nomination en cours).

**Nombre de membres en exercice : 18**

**Nombre de membres présents ou représentés : 10      Nombre de voix : 10**

*Objet : Tarifs du Bar du Quai*

*Référence : DEL-2024-12*

**Rapporteur** : Monsieur Matthias POULIE, Directeur-adjoint administrateur

La convention liant le Quai et l'entreprise Belvelus en charge de la concession du bar depuis 2021, a été résiliée d'un commun accord. La date de fin de concession est ramenée au 30 juin 2024.

Afin de permettre au Quai d'assurer un service de bar les soirs de spectacles, pendant la période d'instruction d'une prochaine concession, entre septembre et décembre 2024, il est proposé de valider les tarifs suivants :

#### **Boissons chaudes :**

Classiques petites quantités – 6 à 12 cl – (expresso, allongé, noisette, ...)

de 1€ à 2€

Classiques grandes quantités – 12 à 25 cl – (double, crème, chocolat chaud, ...)	de 2€ à 4€
<u>Softs :</u>	
Eaux plates, gazeuses, jus de fruit, soda...	de 2€ à 4€
<u>Bières :</u>	
Pression 25cl (blonde, ambrée, brune, ...)	de 3€ à 5€
Bouteilles	de 4€ à 6€
<u>Vins :</u>	
Verre de vin 12cl (rouge, rosé, blanc)	de 4€ à 6€
Bouteille 75cl (rouge, rosé, blanc)	de 23€ à 35€
<u>Petite restauration :</u>	
Soupe, wrap, confiseries, chips, ...	de 1,50€ à 15€

Il est convenu d'accorder au personnel du Quai (CDN et Cndc) une réduction sur l'ensemble des tarifs bar de 1€ maximum par article.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir entendu l'exposé de M. Matthias POULIE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) et notamment l'article R.1431-7,

Vu les statuts de l'E.P.C.C. Théâtre Le Quai approuvés par arrêté préfectoral D3-2005 n°384 en date du 20 juin 2005, et vu les statuts modifiés de l'EPCC Le Quai – CDN approuvés par l'arrêté préfectoral DRCL/BCL n°2016-08 du 29 janvier 2016 notamment l'article 10,

**APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ**

**Article unique : Autorise la fixation des tarifs de consommation du Bar du Quai dans les limites mentionnées ci-dessus.**

Le Président,  
Nicolas DUFETEL.